

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 02692

Numéro SIREN : 882 560 592

Nom ou dénomination : 2 I SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2024 sous le numéro de dépôt 4804

2I Services

Société par Actions Simplifiée

Capital: 30 000,00 €uros

Siège social : 1 Voie de la Cardon – 91120 Palaiseau

882 560 592 RCS EVRY

**Procès-verbal des délibérations de
L'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 1er Février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 1er Février,

A 14 heures,

Les associés de la société 2I Services société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, divisé en 3 000 actions de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 1 Voie de la Cardon 91120 Palaiseau, sur convocation de la gérance.

Sont présents : Monsieur Wissem OUERTANI, propriétaire de 2 000 actions et Monsieur Nadhem Hamzaoui, propriétaire de 1 000 actions Total : 3 000 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Wissem OUERTANI, président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de la Présidence de la SAS 2I Services,
- Transfert du siège social,
- Modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

24 20

PREMIERE RESOLUTION L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée, et après discussion entre les deux associés décide du transfert de la présidence de la société 2I Services de Monsieur Wissem Ouertani à Monsieur Nadhem Hamzaoui , et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 23 des statuts de la manière suivante : " Article 23 – Nomination du Président :

Le Président de la société nommé pour une période de deux ans renouvelables à partir du 1er Février 2024 est :

- Monsieur Nadhem Hamzaoui
Né le 21 Août 1972 à Tunis (TUNISIE), de nationalité tunisienne,
Demeurant au 6 Impasse des Vhernes, 91120 Palaiseau

Signataire aux présentes, qui déclare accepter ce mandat et affirme qu'il n'existe aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction susceptibles de lui interdire d'exercer cette fonction.

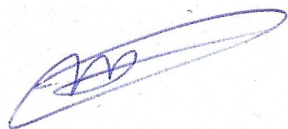
DEUXIEME RESOLUTION L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée, et après discussion entre les associés décide de transférer le siège social de la société du 1 Voie de la Cardon – 91 120 Palaiseau au 6 Impasse des Vhernes - 91120 Palaiseau, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante : " Article 4 – Siège social : Le siège social est fixé au : 6 Impasse des Vhernes - 91120 Palaiseau." Le reste de l'article demeure inchangé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

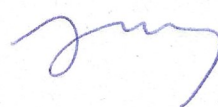
TROISIEME RESOLUTION L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires ou leurs mandataires.

Monsieur Wissem OUERTAN



Monsieur Nadhem Hamzaoui



2I Services

Société par Actions Simplifiée

Capital: 30 000,00 €uros

Siège social : 1 Voie de la Cardon – 91120 Palaiseau

882 560 592 RCS EVRY

STATUTS

Annexe portant modification des article 4 et 23 des STATUTS

MH 20

LES SOUSSIGNES

- Monsieur Wissem Ouertani

Né le 2 Octobre 1979 à Tunis (TUNISIE)

Demeurant au 12 Rue Pierre de Coubertin 91120 Palaiseau

De nationalité française

Marié sous le régime de la communauté

- Monsieur Nadhem Hamzaoui

Né le 21 Août 1972 à Tunis (TUNISIE)

Demeurant au 6 Impasse des Vhernes 91120 Palaiseau

De nationalité Tunisienne

Célibataire

Ont modifié ainsi qu'il suit, les Statuts de la Société par Actions Simplifiées

Article 4 (nouveau) – Siège social :

Le siège social est fixé au : 6 Impasse des Vhernes - 91120 Palaiseau (FRANCE).

Il pourra être transféré en tout autre lieu par simple décision des associés.

Article 23 (nouveau) – Nomination du Président :

Le Président de la société nommé pour une période de deux ans renouvelables à partir du 1er février 2024 est :

- Monsieur Nadhem Hamzaoui
Né le 21 Août 1972 à Tunis (TUNISIE), de nationalité tunisienne,
Demeurant au 6 Impasse des Vhernes, 91120 Palaiseau

Signataire aux présentes, qui déclare accepter ce mandat et affirme qu'il n'existe aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction.

Faits à Palaiseau,

L'an deux Mille Vingt-quatre

Et le 1er février

En autant d'originaux que nécessaire, dont un exemplaire pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce et un exemplaire pour le dépôt au siège social.

- Monsieur Wissem Ouertani



- Monsieur Nadhem Hamzaoui

